

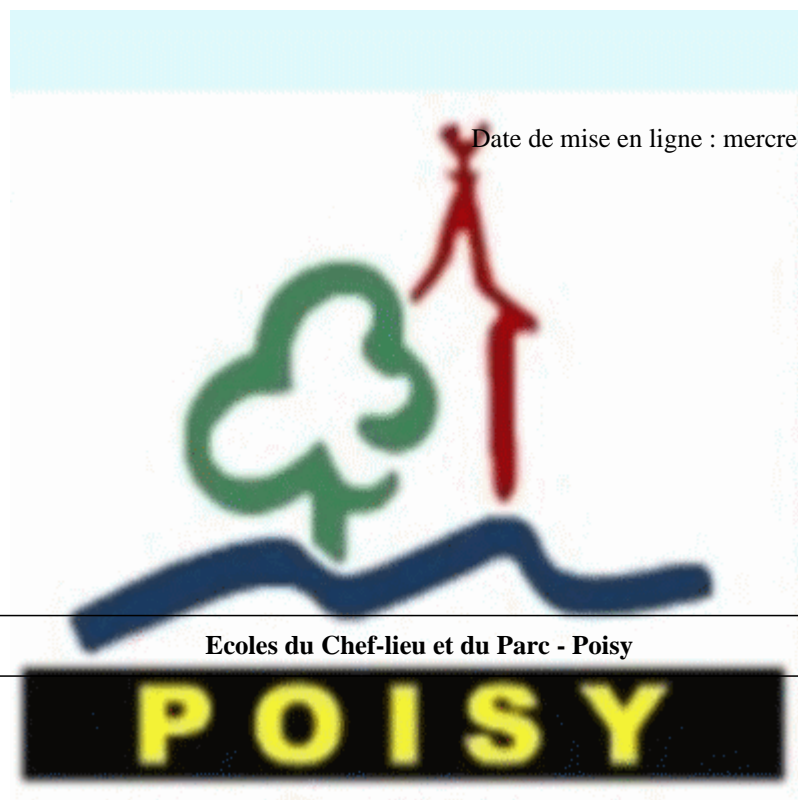


Extrait du Ecoles du Chef-lieu et du Parc - Poisy

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/chef-lieu.poisy/spip.php?article751>

Inscriptions rentrée 2020 nouveaux élèves (MAIRIE)

- Mairie de Poisy -



Date de mise en ligne : mercredi 8 avril 2020

L'inscription à l'école concerne : L'entrée en maternelle pour les enfants nés en 2017 Les nouveaux arrivants sur la commune

En raisons des mesures gouvernementales liées à l'épidémie du COVID-19, un service d'inscription dématérialisé a été mis en place via le kiosque famille, connectez vous pour connaître les modalités

Documents à fournir pour l'inscription :

Livret de famille
Carnet de santé de l'enfant
Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, Gaz ou quittance de loyer)
Copie du jugement si parents séparés ou divorcés avec courrier d'accord de l'autre parent et copie de sa pièce d'identité.
Si enfant déjà scolarisé, certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Deux types de demandes de dérogations sont examinées :

Celles visant à scolariser un enfant dans une école de Poisy différente de celle de son secteur de rattachement ;
Celles ayant pour objet de scolariser un enfant dans une commune différente de la commune de résidence ; dans ce cas, l'accord du maire de la commune de résidence et du maire de la commune d'accueil sont nécessaires.

Les directeurs reviendront vers vous pour les formalités à faire à l'école ultérieurement (selon l'évolution du confinement).